



139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 21 avril 2026**

### **Presse – Actualités**

- [EXCLUSIF - Budget : Bercy devrait annoncer 4 milliards d'euros d'économies – Les Echos](#)
- [Hausse du prix des carburants : le ministre de l'Économie n'exclut pas d'aider «d'autres secteurs» au mois de mai – Le Figaro](#)
- [Comment la Sécurité sociale trouve de l'oxygène, malgré l'accumulation des déficits – Les Echos](#)
- [Australie et Nouvelle-Zélande : N. Forissier en visite pour marquer la présence française en Océanie - Le Moci](#)
- [La France n'a plus les mêmes moyens que ses voisins contre la crise énergétique - Challenges](#)
- [Quand l'IA permet d'inventer plus vite de nouveaux médicaments – Le Figaro](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## EXCLUSIF - Budget : Bercy devrait annoncer 4 milliards d'euros d'économies – Les Echos

*La guerre en Iran coûte cher aux finances publiques. Le gouvernement devrait annoncer des mesures d'économies d'environ 4 milliards d'euros pour s'assurer de respecter la cible de déficit pour 2026.*

« Une crise énergétique n'a jamais été une bonne nouvelle pour les finances publiques », a prévenu le ministre du Budget, David Amiel, devant les sénateurs de la commission des Finances la semaine dernière. Bientôt deux mois après le déclenchement surprise de la guerre en Iran, Bercy fait ses comptes : le conflit s'est déjà traduit par un rebond de l'inflation en France, un ralentissement de la croissance économique et un renchérissement significatif du coût de la dette publique.

Devant ce constat implacable, l'heure de la réaction politique est arrivée. Selon nos informations, le gouvernement devrait annoncer une première salve d'économies dans les dépenses publiques pour un montant de 4 milliards d'euros environ. Elles pourraient concerner à la fois les dépenses de l'Etat et celles de la Sécurité sociale. Certaines sources évoquent la piste d'un nouveau coup de rabot sur les exonérations de cotisations patronales sur les salaires jusqu'à 3 SMIC (sachant que celui-ci est promis à une augmentation au printemps en raison de l'inflation). Contacté, le ministère assure que rien n'est arbitré.

### Ralentissement économique

Le décor, lui, est déjà planté. Les ministres de l'Economie et du Budget réunissent mardi le Comité d'alerte des finances publiques. « Il associera des représentants des deux chambres du Parlement, ainsi que des représentants des élus locaux, des forces économiques et des forces syndicales », a précisé David Amiel au Sénat. « Il nous permettra de faire toute la transparence sur les remontées dont nous disposerons à ce stade. »

L'exercice est attendu par les parlementaires. « Aujourd'hui, nous sommes passés d'une estimation de déficit 2025 de 5,4 % à 5,1 %, avec un budget 2026 construit sur une hypothèse de 5 %. Il est indispensable de savoir précisément où nous en sommes réellement », insiste le rapporteur du Budget à l'Assemblée, Philippe Juvin.

Sans attendre ce grand raout, Bercy a actualisé mardi [ses prévisions macroéconomiques](#). Compte tenu de la guerre en Iran, la croissance a été légèrement révisée à la baisse, de 0,1 point, pour se limiter à 0,9 % en 2026 (ce qui signifie que l'activité serait quasiment atone au deuxième semestre, puisque l'Insee anticipe un acquis de croissance de 0,9 % à la mi-année). En parallèle, la prévision d'inflation a été révisée à 1,9 % sur l'ensemble de l'année 2026, largement au-dessus des 1,3 % inscrits au budget.

### **La flambée des intérêts**

Ces ajustements vont peser négativement sur les recettes fiscales, a prévenu Bercy. L'équation budgétaire devrait également être plombée par certaines dépenses imprévues, comme « les surcoûts liés à l'engagement de nos forces », a expliqué David Amiel, ainsi que « les mesures d'accompagnement des secteurs les plus touchés par la crise ».

Après avoir déboursé environ 70 millions d'euros d'aides pour les agriculteurs, les pêcheurs et les transporteurs routiers en avril, le Premier ministre a indiqué vendredi préparer « un nouveau paquet d'aides pour le mois de mai », en précisant souhaiter « que pour certaines professions, on aille sans doute un peu plus loin parce que l'endurance devient difficile ».

Mais le principal effet de la crise à ce stade est lié à [la charge de la dette](#). Entre le rebond de l'inflation, qui fait flamber le coût des obligations indexées, et la remontée des taux d'intérêt, qui pèse sur les nouvelles émissions de dette pour financer le déficit et le refinancement des titres arrivés à échéance, la facture s'annonce salée.

« La crise engendre un renchérissement significatif du service de la dette pour un coût de la crise estimé aux alentours de 4 milliards », a indiqué David Amiel devant les sénateurs. Pour tenir le niveau des dépenses publiques voté dans la loi de finances, le gouvernement veut donc annoncer des économies d'un montant équivalent sur les autres crédits ministériels ou sur les dépenses sociales.

### **Le précédent de 2025**

« Pour toute aide ciblée supplémentaire, pour toute dépense publique nouvelle qui pourrait être rendue nécessaire par la crise, il y aura une annulation d'une dépense qui était prévue, à l'euro près », avait prévenu le gouvernement fin mars.

La manoeuvre est classique. L'an dernier, pour éviter un dérapage des dépenses publiques, Bercy avait pris plusieurs décisions similaires, en annulant ou gelant pour 8 milliards d'euros de crédits de l'Etat entre avril et juin et en prenant une batterie de mesures pour freiner les dépenses d'assurance maladie de 1,7 milliard d'euros.

Ces décisions impopulaires avaient atteint leur objectif : les dépenses avaient été maîtrisées, ce qui - conjugué à de meilleures recettes - s'était traduit par un déficit moins élevé qu'attendu, à 5,1 % du PIB l'an dernier. Alors que le gouvernement s'est fixé l'objectif, dorénavant minimaliste, d'atteindre 5 % du PIB cette année, il rêve sans doute de réitérer la performance.

**Stéphane Loignon et Sébastien Dumoulin**

\* \* \*

## **Hausse du prix des carburants : le ministre de l'Économie n'exclut pas d'aider «d'autres secteurs» au mois de mai – Le Figaro**

**Roland Lescure va faire des propositions au premier ministre dans la journée afin de reconduire certaines aides aux gros rouleurs et, peut-être, d'en créer de nouvelles.**

Les pêcheurs, routiers, agriculteurs et les gros rouleurs attendent avec impatience les annonces du gouvernement attendues en fin de journée ce mardi 21 avril. Le ministre de l'Économie, Roland Lescure, annonce sur RTL avoir une réunion avec le premier ministre «où l'on doit faire des propositions pour le mois de mai». Il n'exclut pas d'aider «d'autres secteurs» pour compenser la hausse des prix des carburants liée à au conflit au Moyen-Orient. Les annonces officielles arriveront en fin de journée et devraient être prononcées par Sébastien Lecornu.

Ce mardi matin sera également l'occasion de réunir le comité d'alerte sur les finances publiques avec des déclarations attendues à la mi-journée. «On examine l'impact potentiel de la crise, on parle de 4 à 6 milliards d'euros», estime le ministre de l'Économie, qui «ne va pas donner le détail maintenant», afin de «garder la priorité pour les parlementaires». «On est dans une logique de précaution, on ne va rien annuler, on peut geler les dépenses», complète Roland Lescure, qui revoit à la baisse les prévisions de croissance de près de 1%.

### **«Un sujet sur des prélèvements exceptionnels»**

Le ministre affirme que «des annonces» découleront de ce comité d'alerte mais exclut déjà des hausses d'impôts, demandées notamment par les Insoumis. «Il y a un sujet sur des prélèvements exceptionnels sur des entreprises qui auraient profité de cette crise», reconnaît-il toutefois. Quant à la proposition de baisser la TVA sur le carburant, comme l'a réalisé l'Espagne, Roland Lescure fustige «ceux qui font croire qu'on peut

*la baisser, ils mentent aux Français et se mettent le doigt dans l'œil». «Ce qu'on gagne un petit peu d'un côté, on le perd ailleurs, l'État ne s'enrichit pas sur la crise», lance le ministre. Ce dernier pointe par ailleurs «un pouvoir d'achat espagnol éreinté par la crise» et «préfère être dans un pays où l'inflation est modérée». Au-delà des bouleversements économiques, Roland Lescure appelle à «profiter de cette crise pour changer la France en profondeur et électrifier» les transports. S'il compte plus de 25% de véhicules vendus en France qui sont électriques, il reconnaît que «le vrai sujet ce sont les bornes» de recharge. «Grâce à la Caisse des dépôts et des consignations, on va multiplier les bornes électriques dans les copropriétés», affirme le ministre, avec «1,7 million de places de parking électrifiées en plus d'ici 2035», contre «un peu plus de 400.000 places aujourd'hui, grâce à 100.000 bornes». Une mesure qui complète la nouvelle offre de «leasing social», qui ouvrira en juillet prochain pour les Français les plus modestes.*

## **Comment la Sécurité sociale trouve de l'oxygène, malgré l'accumulation des déficits – Les Echos**

*Pour faire face aux déficits qui s'accumulent, l'Urssaf, qui joue le rôle de trésorier de la « Sécu », emprunte désormais de l'argent à un peu plus long terme. La question du financement de la dette sociale promet de revenir rapidement dans le débat.*

L'opération est passée inaperçue du grand public, mais elle n'en est pas moins clé pour la Sécurité sociale. Mi-mars, l'Urssaf, qui collecte et redistribue les cotisations sociales indispensables au fonctionnement des systèmes de santé et de retraite, a pour la première fois emprunté à deux ans sur les marchés financiers en émettant une « obligation sociale ».

Cette opération de 1,5 milliard d'euros a « rencontré un large succès », s'est félicitée l'Urssaf Caisse nationale (Acoss). « Les investisseurs apprécient de plus en plus le produit », ajoute Damien Lentile, le directeur de l'Urssaf, soulignant l'amélioration du prix des titres cédés depuis.

### **Donner de l'air**

Si l'opération est importante, c'est qu'elle témoigne de marges de manoeuvre élargies pour l'organisme, qui est obligé d'emprunter toujours plus d'argent sur les marchés à l'heure où la Sécu cumule les déficits. Jusqu'en 2025, il n'avait pas l'autorisation d'emprunter à plus d'un an. Le Parlement l'a cependant autorisé à s'endetter à un petit peu plus long terme, jusqu'à 24 mois.

De quoi lui donner un peu d'air, en lui permettant potentiellement de toucher de nouveaux investisseurs. Sachant que face à l'accumulation des déficits, il a aussi été décidé d'autoriser l'Urssaf à aller chercher plus d'argent que l'année précédente sur les marchés, avec un plafond d'emprunt désormais fixé à 83 milliards d'euros (contre 65 milliards d'euros auparavant).

### **Un coût de financement qui augmente**

Qui dit emprunts, même à court terme, dit charges d'intérêts. Après avoir connu une période faste, quand les taux d'intérêt étaient négatifs, l'Urssaf a vu son coût de financement augmenter, avec une facture proche de 450 millions d'euros en 2025 (en net). Un montant certes minime par rapport à la charge de la dette de l'Etat, mais en augmentation.

D'ailleurs, pour « améliorer la gestion de la trésorerie de l'Acoss et diminuer la charge de la dette dès l'année 2026 », le Parlement a aussi voté, à la fin de 2025, la mise en place d'un mécanisme d'acompte des sommes dues par les laboratoires pharmaceutiques à la Sécurité sociale.

### **Acompte des laboratoires**

Ces « remises » correspondent à la différence entre le prix affiché par les laboratoires pour leurs médicaments et le prix effectivement offert à la Sécurité sociale après négociation. D'habitude versées en une fois et avec un an de décalage, ces remises censées représenter autour de 8 milliards d'euros doivent désormais être versées à la Sécu au fil de l'eau. Un décret, en cours d'examen, devrait acter de ces nouvelles règles du jeu et soulager l'Urssaf.

Pour encore relâcher la pression, le Parlement a aussi acté d'un transfert d'une partie de la dette aujourd'hui portée par l'Urssaf à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) qui emprunte à long terme et rembourse les investisseurs grâce à des prélèvements sociaux. Ce transfert de 15 milliards est en train d'être réalisé par étapes.

### **L'avenir de la Cades en question**

Autant de manoeuvres destinées à soulager la « banque » de la Sécurité sociale. Car si celle-ci se targue d'avoir toute la confiance des investisseurs et donc de ne pas avoir de difficulté à emprunter, sa situation préoccupe les experts. Notamment les magistrats de la Cour des comptes, qui ont prévenu qu'il y a un risque pour la Sécurité sociale à dépendre autant de financements de court terme. Si jamais les investisseurs venaient à bouder l'Urssaf, dans un scénario cauchemar, les assurés pourraient trinquer, le versement des prestations devenant ardu.

## **VIDEO - Pourquoi la dette devient un vrai problème**

Sur le papier, l'Urssaf ne devrait pas avoir à faire face aussi directement qu'aujourd'hui aux déficits cumulés de la Sécurité sociale, puisque la dette de la Sécu est normalement transférée et amortie par la Cades. Problème, celle-ci a atteint le maximum de ses capacités de reprise de dette car le Parlement a prévu sa disparition, avec l'idée qu'il ne faut pas transmettre de la dette sociale aux générations futures.

Si un dernier transfert a pu être acté, c'est parce que la Caisse avait rempli sa mission un peu plus vite que prévu. Cependant « cela ne résout pas le problème de long terme », prévient Damien Ientile.

La question de la gestion de la dette sociale devrait se poser très rapidement. Car si le gouvernement a promis de redresser les finances publiques et pourrait lever un coin du voile sur la façon dont il pourrait s'y prendre ce mardi, le redressement de la Sécu, de l'avis général, sera douloureux et ne pourra pas se faire avant plusieurs années.

**Solenn Poullennec**

\* \* \*

## **Australie et Nouvelle-Zélande : N. Forissier en visite pour marquer la présence française en Océanie - Le Moci**

**Le ministre délégué au Commerce extérieur et à l'attractivité Nicolas Forissier effectue du 19 au 25 avril un déplacement d'une semaine en Océanie. Objectif de cette visite : marquer l'intérêt de la France pour cette région lointaine, renforcer les échanges... et discuter d'un rapprochement dans les minerais critiques.**

Une fois n'est pas coutume, aucune délégation d'entreprises n'accompagnera le ministre dans ce déplacement. « *Trop loin* » et « *trop compliqué à organiser* », explique son cabinet. Cette visite est surtout l'occasion de « **marquer une présence locale** » dans ces pays du monde avec lesquels l'Union européenne a passé des accords commerciaux.

Signé en 2023, l'accord de libre-échange conclu par l'UE et la **Nouvelle-Zélande** est en vigueur depuis 2024 et ambitionne d'augmenter de 30 % les échanges commerciaux. Cette visite intervient également alors que l'UE a conclu (mais pas encore signé), le 26 mars, un accord de libre-échange avec l'**Australie** voisine.

Au programme du déplacement de **Nicolas Forissier** : trois étapes australiennes comprenant des rencontres avec des ministres des différents États ainsi que la communauté d'affaire française sur place (dont Bouygues et Transdev) à **Perth** (Australie-Occidentale), **Adélaïde** (Australie-Méridionale) et **Sydney** (Nouvelle-Galles du Sud).

Chaque étape sera dominée par une thématique particulière : les **minerais critiques** à Perth, les **transports** et la **construction** à Adélaïde et les **transports** et **l'énergie** à Sydney.

## ***Possible lettre d'intention dans les minerais critiques***

Si aucune annonce de contrat ou d'accord n'est prévue, une **lettre d'intention** sur les minerais critiques, « *encore en discussion* » selon le cabinet du ministre, pourrait être signée. En outre, Nicolas Forissier rencontrera les communautés d'affaires maorie et aborigène.

La place de ces deux pays dans le commerce extérieur français est encore modeste. L'Australie est ainsi **le 40e partenaire commercial de la France**, son 33e client et son 51e fournisseur, mais aussi son 7e excédent. Les exportations françaises en 2025, en baisse de 8 % sur un an, ont atteint 3,7 milliards d'euros (Md EUR) en 2025. À 13 %, elles sont composées de **produits pharmaceutiques**, suivies par **l'aéronautique** (10 %), des **cosmétiques** (8 %) et des **biens d'équipements** (8 %).

Les importations se sont quant à elles élevées à **1,4 Md EUR**. La France achète essentiellement des **matières premières** à l'Australie : de la houille (46 % du total des importations), des produits de l'agriculture et de l'élevage (16 %), des métaux non ferreux (6 %), mais également des instruments à usage médical optique et dentaire.

**Les exportations françaises en Nouvelle-Zélande** ont représenté 471 millions d'euros (M EUR) l'an dernier, dominées par les machines, l'aéronautique et la pharmacie, tandis que les importations ont atteint 543 M EUR.

Bref, une marge de progression existe pour les entreprises françaises.

*Sophie Creusillet*



## **La France n'a plus les mêmes moyens que ses voisins contre la crise énergétique - Challenges**

La crise énergétique actuelle agit comme un révélateur brutal des asymétries européennes. Tandis que la Banque centrale européenne conserve une forte crédibilité, la France voit sa signature budgétaire fragilisée par la persistance de déséquilibres structurels.

[Avec la crise énergétique actuelle](#) apparaît un contraste à la fois saisissant et instructif. D'un côté, la France figure parmi les très rares pays européens dont la prime de risque [sur la dette publique](#) s'accroît. De l'autre, en France comme dans le reste de la zone euro, les anticipations d'inflation, une fois neutralisé l'effet temporaire et automatique du choc énergétique, demeurent stables. Cette situation met en lumière un écart profond de crédibilité entre deux institutions confrontées au même environnement, mais très différemment perçues par les agents économiques : l'Etat français d'un côté, [la Banque centrale européenne \(BCE\) de l'autre](#).

La crédibilité est un actif précieux. Elle stabilise les anticipations et rend les ajustements moins coûteux. Lorsque les ménages et les entreprises sont convaincus que la BCE maintiendra l'inflation sous contrôle, ils modèrent leurs anticipations de hausse des prix, ce qui évite qu'un choc temporaire ne se transforme en inflation durable. A l'inverse, lorsque les épargnants doutent de la capacité d'un Etat à stabiliser sa dette, ils exigent une prime de risque plus élevée. Le financement public devient alors plus coûteux, au risque d'alimenter une crise de solvabilité. La BCE a solidement établi sa réputation de maintenir l'inflation autour de 2 % à moyen terme. C'est cette crédibilité qui lui a permis de juguler rapidement le choc inflationniste de 2021-2022. C'est elle aussi qui lui permet aujourd'hui de ne pas réagir de manière excessive, précisément parce que l'ancrage des anticipations n'est pas remis en cause. La situation est très différente sur le front de la dette publique.

### **Un déficit de crédibilité dans la stabilisation de la dette publique**

Depuis de nombreuses années, l'Etat français enregistre un [déficit primaire](#), y compris en dehors des périodes de crise majeure. Les investisseurs en tirent une conclusion simple : toute hausse supplémentaire de la dette a de fortes chances d'être durable, car l'Etat ne s'astreint pas à équilibrer son solde primaire structurel – le solde budgétaire hors intérêts de la dette, corrigé des

effets temporaires de la conjoncture. [Depuis la reprise post-Covid](#) et le choc provoqué par la guerre en Ukraine, la trajectoire budgétaire tricolore illustre clairement cette dérive : contrairement à la grande majorité des pays européens, la dette n’amorce pas de repli. Elle continue au contraire d’augmenter, passant de 109,8 % du PIB en 2023 à 115,6 % fin 2025. C’est ce déficit de crédibilité dans la stabilisation de la dette publique qui limite aujourd’hui les capacités d’intervention du gouvernement face à la crise énergétique. L’Etat a perdu sa marge d’action contracyclique, qui permettrait de soutenir l’activité économique. Un tel soutien pourrait atténuer l’effet récessif et améliorer le bien-être collectif. En règle générale, les marchés comprennent qu’en période de crise, le ratio dette/PIB augmente temporairement. Mais dans le cas présent, ils doutent de la capacité de l’Etat français à inverser cette dynamique lorsque la conjoncture s’améliorera. La France a, de fait, perdu sa souveraineté budgétaire. Sa capacité d’action dépend davantage de la réaction des investisseurs et du niveau des taux qu’ils exigent que de ses propres choix. C’est ce qui la distingue aujourd’hui de certains autres pays européens. Tous font face au même choc énergétique, mais tous n’abordent pas la crise avec la même crédibilité aux yeux des marchés.

Au-delà de la crise actuelle, cette situation révèle un problème plus profond : la France ne dispose plus de marges budgétaires au moment même où des investissements publics massifs seraient nécessaires pour financer la transition environnementale, dont la crise iranienne souligne aussi la dimension géostratégique. Le véritable coût de la dette pour les jeunes générations n’est pas tant d’avoir à la rembourser que de ne plus pouvoir financer, demain, des déficits pourtant utiles. La réponse ne peut certainement pas consister à solliciter le soutien des autorités monétaires par des achats de dette publique. Restaurer des marges budgétaires par le soutien monétaire exposerait en retour, par contagion, la crédibilité de la BCE dans sa mission pour stabiliser l’inflation. Il n’y a pas d’autre voie que de rétablir très rapidement un solde primaire structurel au moins équilibré. L’inscription d’une telle règle d’or dans la Constitution serait le moyen le plus puissant et le plus rapide de restaurer notre crédibilité, à l’image du Traité sur le fonctionnement de l’Union européenne, qui assigne à la BCE la stabilité des prix comme objectif principal. C’est paradoxalement en nous imposant une règle de conduite contraignante que nous retrouverons des marges de manœuvre budgétaires.

Jean-Olivier Hairault, directeur de Paris School of Economics.

\* \* \*

## Quand l'IA permet d'inventer plus vite de nouveaux médicaments – Le Figaro

**DÉCRYPTAGE - Les laboratoires pharmaceutiques s'allient avec des géants de l'intelligence artificielle pour rendre plus efficaces leurs programmes de recherche. Novo Nordisk l'a fait récemment avec OpenAI.**

Les patients atteints de fibrose pulmonaire idiopathique, une maladie respiratoire grave qu'aucun traitement ne permet à ce jour de soigner, placent désormais leur espoir entre les mains de l'intelligence artificielle. Ils attendent avec impatience la mise sur le marché du Rentosertib, traitement entièrement conçu grâce à l'IA dont le développement est le plus avancé. Selon son concepteur, la biotech Insilico Medecine, le Rentosertib « *a démontré une excellente sécurité et une excellente tolérance (dans le cadre de ses essais cliniques de phase 2)* ».

Dans le domaine de la santé, et en particulier celui de la conception de nouveaux médicaments, l'irruption de l'IA promet d'être transformante. « *La biologie humaine est d'une complexité extraordinaire*, rappelle Fiona Marshall, directrice de la recherche biomédicale chez Novartis dans un article écrit pour le Forum économique de Davos. *Un seul programme peut s'étendre sur des années, voire des décennies. Nous concevons et testons des milliers de candidats médicaments, et nous nous estimons chanceux si ne serait-ce que quelques-uns d'entre eux parviennent jusqu'aux essais cliniques.* » La recherche et le développement d'un médicament coûtent en moyenne autour de 2 milliards de dollars, et les chances de succès dépassent rarement les 10 %.

### Réduire le taux d'échec

Dans les sables mouvants de la recherche biologique, l'intelligence artificielle propose aux laboratoires quelques îlots où poser pied à terre. Elle les aide à identifier les cibles biologiques que le futur traitement devra attaquer, à dessiner des molécules qui pourront le mieux s'y fixer, ou encore à optimiser leurs essais cliniques, en sélectionnant les bons patients, en moins grand nombre. « *Aujourd'hui, prédire l'effet que produira une protéine chez l'homme est un grand défi*, observe par exemple Nathalie Varoqueaux, directrice médicale d'Amgen France. *Grâce à l'IA, nous pouvons réaliser des millions d'expérimentations virtuelles qui permettront de prédire son efficacité, sa tolérance et sa propension à générer une réponse immunitaire* », avant même de réaliser des expériences physiques.

Tout l'intérêt de l'IA est de rendre « *certaines des étapes les plus complexes du processus de R&D plus rapides, plus intelligentes et moins sujettes aux échecs* », résume Fiona Marshall.

## Gagner du temps

Grâce à elle, Sanofi espère diviser par deux le temps de recherche et développement d'un nouveau médicament, pour le faire de dix à cinq ans en moyenne. « *Nous n'y sommes pas encore, mais c'est l'objectif ambitieux que je vise* », explique Emmanuel Frenehard, directeur en charge du digital chez Sanofi. Le directeur de Google Deepmind, le laboratoire d'intelligence artificielle d'Alphabet, estime même pouvoir le ramener à moins d'un an. « *D'ici deux ans, j'aimerais que ce temps se compte en mois plutôt qu'en années* », a expliqué Demis Hassabis, par ailleurs Prix Nobel de chimie et cofondateur de la société spécialisée Isomorphic Labs, à Bloomberg.

Le temps est une donnée cruciale pour les laboratoires pharmaceutiques. Une fois un candidat médicament breveté, ils n'ont en effet que vingt ans pour en terminer le développement et le commercialiser avant qu'il ne tombe dans le domaine public. Chaque année de développement gagnée est donc une année de commercialisation (et de revenus) supplémentaire. Pour un médicament comme l'anticancéreux Keytruda, de Merck, un seul mois de vente rapporte 2,5 milliards de dollars.

Rien d'étonnant donc à ce que les Big Pharma (grands labos) multiplient les partenariats et autres contrats pour doper leur R&D à l'IA. La semaine dernière, Novo Nordisk a annoncé s'associer avec OpenAI pour accélérer le développement de ses futurs médicaments. Avant Novo Nordisk, le créateur de ChatGPT avait déjà signé avec Sanofi ou Eli Lilly.

Conscient du potentiel que recèle le secteur pharmaceutique, OpenAI a dévoilé vendredi dernier un modèle d'IA spécialement consacré aux sciences de la vie. Anthropic avait déjà fait de même et séduit Novo Nordisk ou Abbvie. Signe de l'intérêt qu'il porte à ce secteur, le créateur de Claude a tout récemment nommé Vas Narasimhan, le directeur général de Novartis, comme membre de son conseil d'administration.

Les laboratoires multiplient encore les partenariats avec des sociétés plus spécialisées, telles Insilico Medecine ou Isomorphic Lab. Sanofi a pris une participation dans la start-up française Owkin et travaille avec Aqemia ou BioMap. Bayer et Roche se sont associés à Recursion Pharmaceuticals, déjà valorisée 2 milliards d'euros en Bourse.

## Partage de la valeur

Les premiers médicaments conçus avec l'assistance de l'IA sont cependant loin d'être mis sur le marché. « *Je suis persuadé que les gains de l'IA dans le secteur de la santé seront tout à fait réels*, explique Sébastien Malafosse, gestionnaire de portefeuille en charge de la santé chez Edmond de Rothschild AM. *Mais aujourd'hui, les mesurer est encore extrêmement difficile. Les dépenses en R&D des laboratoires pharmaceutiques sont en constante augmentation. Elles représentent 20 % en moyenne de leur chiffre d'affaires contre 15 % il y a dix ans. Nous ne verrons que dans quelques années si ce qu'elles sont en train de développer génère une valeur supérieure à l'augmentation de leurs dépenses, et si l'IA y est pour quelque chose.* »

Si l'IA tient ses promesses, les géants de ce secteur réclameront-ils leur part du gâteau, au point de bouleverser le modèle économique des labos ? Certaines sociétés spécialisées, telles Insilico, Recursion, Owkin ou Aqemia, développent leur propre pipeline de médicaments, menaçant l'hégémonie des laboratoires. *« À l'avenir, le partage de la valeur sera probablement comparable à ce que l'on observe aujourd'hui entre laboratoires pharmaceutiques et biotechs, prévoit Sébastien Malafosse. Les biotechs les plus performantes sont à même de conserver jusqu'à 50 % de la valeur d'un médicament. Celles qui n'en réalisent que les premières étapes de développement doivent se contenter de 10 % à 20 % de cette valeur. Mais pour l'instant, les laboratoires sont davantage dans une relation de prestation de service avec ces acteurs de la tech IA. »*

Les laboratoires ne craignent pas encore d'être supplantés par les géants de l'IA. *« Trouver une molécule, c'est une chose. L'amener sur le marché en est une autre, souligne Emmanuel Frenehard. Je n'imagine pas ces entreprises développer les compétences nécessaires pour obtenir les autorisations de mise sur le marché auprès des autorités de régulation ou encore gérer la commercialisation d'un médicament. »*

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.*